

Le management des risques et opportunités dans les projets

Réduire les risques projet ou les transformer en opportunités

 Présentiel ou en classe à distance



2 jours (14 h)

Prix inter : 1.690,00 € HT

Réf.: G2481

Cette formation permet, en deux jours, de maîtriser les étapes et les outils clés du management des risques et des opportunités dans les projets. De nombreux risques dans les projets sont, en effet, prévisibles et peuvent être évités ou limités par une approche préventive ou même transformés en opportunités.

A qui s'adresse cette formation ?



Pour qui

- Chef de projet ayant les connaissances de base en management de projet
- Membre d'une équipe projet
- Membre d'un comité de direction
- Manager encadrant des participants intégrés aux équipes projet



Prérequis

- Aucun.

Programme

Avant la session

- Une vidéo pour prendre conscience des enjeux : "Manager les risques"
- Un autodiagnostic de mon profil face aux risques

En présentiel / A distance

1 - S'approprier le processus de gestion des risques

- Risques et aléas, imprévus et incertitudes
- Menaces et opportunités
- La typologie des risques
- La particularité des risques projet par rapport aux autres risques de l'organisation
- Les étapes du processus global du management du risque
- Le plan de management des risques projet

2 - Identifier tous les risques du projet

- Les méthodes d'analyse par phase, fonctionnalité, cause, origine
- Les check-lists de risques par type de projet

- L'organigramme des risques pour organiser et hiérarchiser les risques

3 - Conduire l'analyse qualitative des risques

- L'évaluation de la probabilité et de la gravité
- La mesure de la criticité
- Les matrices de risques

4 - Conduire l'analyse quantitative des risques

- Les méthodes à dire d'expert
- La simulation de Monte Carlo : principe et cas d'application avec des macros Excel

5 - Élaborer le plan d'action pour traiter les risques

- Les différents modes de traitement des menaces et des opportunités : réduction/amélioration, transfert/partage, élimination/exploitation, acceptation
- Les provisions budgétaires pour couvrir les coûts
- Les provisions planning pour couvrir les délais

6 - Utiliser la créativité pour transformer les risques en opportunités

- Les principes de la créativité
- Pratiquer 2 outils créatifs pour transformer les risques en opportunités : le brainstorming ; la pensée latérale
- Trier et sélectionner les actions

7 - Surveiller les risques

- La détection de l'apparition des risques
- La mise en oeuvre des plans palliatifs et des plans de secours
- La revue des risques et opportunités projet
- Les risques et opportunités : indicateurs clé du tableau de bord

Après la session

- Des modules e-learning pour s'approprier la démarche de maîtrise des risques : "Anticiper les risques d'un projet. Part. A" et "Anticiper les risques d'un projet. Part. B".
- Un programme de renforcement pour manager les risques de votre projet



Les objectifs de la formation

- Identifier, évaluer, traiter et maîtriser les risques
- Intégrer le pilotage des risques projet dans le management
- Mettre en place une culture de management des risques projet



Evaluation

- Évaluation des compétences acquises via un questionnaire en ligne intégrant des mises en situation.



Les points forts de la formation

- 4REAL© : des parcours axés sur la transposition en situation de travail, alliant le meilleur de la formation en groupe à des activités à distance individuelles et personnalisables, pour plus d'efficacité.
- Une boîte à outils pour gérer les risques et opportunités dans vos projets.
- PMI, PMBOK, PMP, PgMP, PMI-SP, PMI-RMP et le logo PMI Registered Education Provider sont des marques déposées du Project Management Institute, Inc.
- Évaluation des compétences acquises via un questionnaire en ligne intégrant des mises en situation.
- La qualité d'un programme de formation développé par Cegos (© Copyright Cegos).



Dates et villes 2026 - Référence G2481



Dernières places disponibles



Session garantie

A distance

du 8 janv. au 9 janv.	du 20 juil. au 21 juil.	du 5 nov. au 6 nov.
du 5 févr. au 6 févr.	du 31 août au 1 sept.	du 23 nov. au 24 nov.
du 9 mars au 10 mars	du 10 sept. au 11 sept.	du 7 déc. au 8 déc.
du 16 avr. au 17 avr.	du 24 sept. au 25 sept.	du 17 déc. au 18 déc.
du 4 mai au 5 mai	du 8 oct. au 9 oct.	
du 8 juin au 9 juin	du 26 oct. au 27 oct.	

Paris

du 2 févr. au 3 févr.	du 4 juin au 5 juin	du 26 oct. au 27 oct.
du 2 mars au 3 mars	du 18 juin au 19 juin	du 30 nov. au 1 déc.
du 2 avr. au 3 avr.	du 15 juil. au 16 juil.	du 17 déc. au 18 déc.
du 4 mai au 5 mai	du 17 août au 18 août	
du 6 mai au 7 mai	du 14 sept. au 15 sept.	

Lyon

du 30 mars au 31 mars	du 12 oct. au 13 oct.
du 29 juin au 30 juin	du 17 déc. au 18 déc.

Nantes

du 2 avr. au 3 avr.	du 25 juin au 26 juin	du 15 oct. au 16 oct.
---------------------	-----------------------	-----------------------

Aix-en-Provence

du 4 mai au 5 mai	du 17 sept. au 18 sept.	du 19 nov. au 20 nov.
-------------------	-------------------------	-----------------------